


L'électricité à Genève

Les tarifs 2010

Le prix de l'électricité est revu à la baisse, grâce à des conditions d'approvisionnement plus favorables. Les tarifs diminuent en moyenne de 0.6 ct/kWh, ce qui représente 3% de réduction par rapport à 2009.

TARIFS AU 1 ^{er} JANVIER 2010 Prix hors TVA	BASSE TENSION Puissance annoncée inférieure à 500 kVA		BASSE TENSION Puissance annoncée inférieure à 500 kVA		MOYENNE TENSION Puissance annoncée supérieure à 500 kVA						
	Profil simple	Profil double	Profil pro bt		Profil pro mt5		Profil pro mt6				
			tarif A	tarif B	tarif A	tarif B	tarif A	tarif B			
 Produit de référence du réseau genevois Énergie (ct/kWh)	12.10	HP 12.70 HD 7.50	été HP (ct/kWh) 11.30 9.90 HD (ct/kWh) 7.90 7.90 Puissance (CHF/kW) 2.00 4.00		HP (ct/kWh) 11.30 9.90 HD (ct/kWh) 7.90 7.90 Puissance (CHF/kW) 2.00 4.00		HP (ct/kWh) 11.30 9.90 HD (ct/kWh) 7.90 7.90 Puissance (CHF/kW) 2.00 4.00				
			hiver HP (ct/kWh) 12.10 11.20 HD (ct/kWh) 8.60 8.60 Puissance (CHF/kW) 1.50 2.90		HP (ct/kWh) 12.10 11.20 HD (ct/kWh) 8.60 8.60 Puissance (CHF/kW) 1.50 2.90		HP (ct/kWh) 12.10 11.20 HD (ct/kWh) 8.60 8.60 Puissance (CHF/kW) 1.50 2.90				
			Utilisation du réseau (ct/kWh)		HP 10.33 HD 5.13	HP (ct/kWh) 6.33 4.65 HD (ct/kWh) 3.91 2.23 Puissance (CHF/kW) 4.40 8.55		HP (ct/kWh) 2.83 2.00 HD (ct/kWh) 1.61 0.78 Puissance (CHF/kW) 3.95* 6.50*		HP (ct/kWh) 3.58 2.65 HD (ct/kWh) 2.06 1.13 Puissance (CHF/kW) 4.35* 7.20*	
			Prestations dues aux collectivités publiques (% du montant de l'utilisation du réseau)			15.60% 15.60%		15.60% 15.60%		15.60% 15.60%	
			Supplément fédéral pour le développement des énergies renouvelables (ct/kWh)			0.45 0.45		0.45 0.45		0.45 0.45	

Consommation annuelle supérieure à **30'000 kWh**

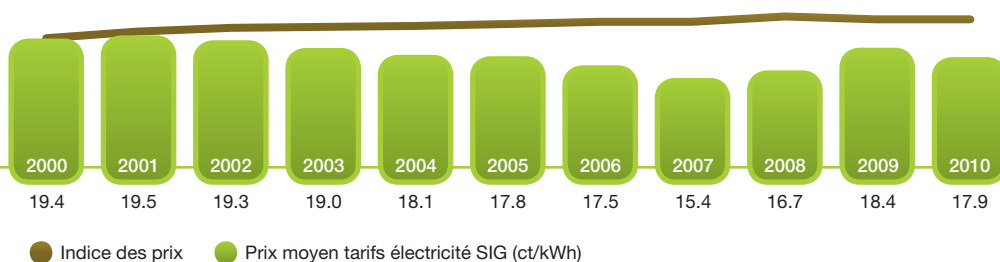
* Minimum facturé 400 kW

HP = heures pleines (la semaine de 7h à 22h, le week-end de 17h à 22h)
 HD = heures douces (la semaine de 22h à 7h, le week-end de 22h à 17h)

Adaptez votre consommation aux périodes les plus favorables et allégez ainsi vos factures. Le Profil Double est avantageux dès que votre consommation en heures douces est supérieure à 17% du total.

Le tarif d'optimisation A ou B le plus avantageux vous est automatiquement attribué chaque mois pour l'énergie choisie et en fonction de votre DUP (Durée d'Utilisation de la Puissance) de l'année précédente pour l'utilisation du réseau.

Une évolution des tarifs plus favorable que celle de l'indice des prix à la consommation



Le prix de vente moyen de l'électricité 2010 demeure nettement inférieur à celui de 2000. En dix ans, les tarifs de l'électricité à Genève ont baissé de 8% alors que l'indice des prix à la consommation a augmenté de 10%.



Choisissez votre électricité en fonction de vos critères économiques et environnementaux



Pour allier économie et environnement

L'énergie renouvelable
100% hydraulique

Prix de référence

12,4 g de CO₂/kWh



Pour développer les énergies renouvelables, en particulier le solaire à Genève

L'éco-courant : hydraulique écologique, solaire, biomasse

+ 5 ct/kWh*

11,9 g de CO₂/kWh



Pour faire un premier pas vers l'énergie solaire

20 % SIG Vitale Vert
80 % SIG Vitale Bleu

+ 1 ct/kWh*

12,3 g de CO₂/kWh



Pour faire un pas de plus vers l'énergie solaire

40 % SIG Vitale Vert
60 % SIG Vitale Bleu

+ 2 ct/kWh*

12,2 g de CO₂/kWh



Pour privilégier le prix

L'énergie non renouvelable d'origine thermique

- 0.3 ct/kWh*

526,3 g de CO₂/kWh

*Différence par rapport au prix de référence.

Si vous avez choisi SIG Vitale Vert ou l'une des offres, Découverte ou Horizon, vous contribuez déjà volontairement au développement de la production des nouvelles énergies renouvelables sur le canton de Genève. C'est pourquoi SIG a décidé de vous rembourser le supplément fédéral pour le développement des énergies renouvelables en le décomptant directement sur votre facture.

Les composantes clés du prix de l'électricité

Énergie

C'est le prix de l'énergie électrique que vous avez choisie en fonction de vos critères économiques et environnementaux.

Utilisation du réseau

C'est le prix du transport de l'électricité jusqu'au lieu de consommation. Il comprend d'une part le transport THT (Très Haute Tension) de l'énergie électrique achetée hors du canton et d'autre part les charges du réseau SIG : conduite, entretien, maintenance, extension, investissements nécessaires à son renouvellement.

Prestations dues aux collectivités publiques

Elles comprennent notamment la redevance d'utilisation du domaine public pour le réseau électrique et sont dues à l'Etat et aux communes du canton.

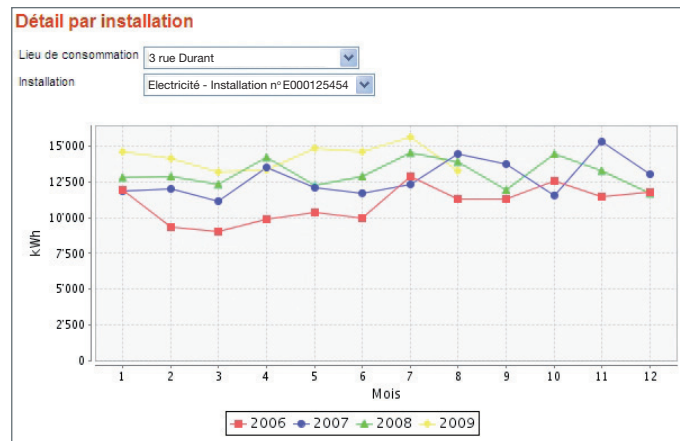
Supplément fédéral pour le développement des énergies renouvelables

Ce prélèvement mutualisé au niveau fédéral a pour objet de favoriser la construction de nouvelles installations de production d'énergie électrique renouvelable en Suisse.

Des outils pour mieux maîtriser votre consommation et alléger vos factures

Historique de consommation

Accessible gratuitement dans votre espace privé sur www.mieuxvivre.sig.ch, il vous permet de suivre votre consommation et de maîtriser vos dépenses. Vous pouvez par exemple mesurer l'impact des actions que vous avez entreprises dans le domaine de l'efficacité énergétique.



éco21

Pour stimuler les investissements en efficacité énergétique, éco21 propose une plateforme d'échange avec publication de références, des incitations financières cash et des solutions de financement à taux préférentiel. Retrouvez le détail des offres sur www.eco21.ch



Pour obtenir d'autres informations, rendez-vous sur www.mieuxvivre.sig.ch ou prenez contact avec votre Chargé de Clients.

